

### Public

Chefs d'entreprise ou leurs représentants ayant contracté un contrat de prévention avec la Carsat Pays de la Loire.  
12 participants maximum

### Pré-requis

Les participants doivent être engagés dans la démarche prévention des risques professionnels de leur établissement.

Fournir le document unique de l'établissement concerné.

### Objectifs

- Acquérir une démarche et des méthodologies pour :
  - Identifier les ressources internes et externes
  - Apprécier la place de l'évaluation des risques professionnels dans la démarche globale de prévention
  - Apprécier les risques et proposer des mesures de prévention
  - Garantir la démarche

### Contenu

- Les indicateurs et les enjeux
- Les acteurs de la prévention
- Les ressources documentaires
- Les outils de repérage
- Les risques : définitions, évaluation
- Proposer des mesures de prévention adaptées (principes généraux, critères de choix)
- Élaboration et suivi d'un plan d'action

### Méthodes pédagogiques

Apports de connaissances  
Exposés théoriques  
Retours d'expérience, Echanges et débats

### Validation

Cette formation n'est pas soumise à validation, mais un questionnaire d'auto-positionnement proposé en fin de journée permettra aux participants de se situer quant aux objectifs visés.

### Durée

7 heures soit une journée  
de face à face pédagogique

### Formateur

Pascal SOULLARD, formateur  
en prévention des risques prof.

### Date et horaires

18/10/2023  
9h-12h30/13h30-17h

### Renseignements

[ihie@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:ihie@cnam-paysdelaloire.fr)  
Tél. : 02 41 66 10 66

### Lieu de la formation

CNAM - IHIE  
165 rue de la Barre-CS 10844  
49008 ANGERS Cedex 1

### Coût

335 € exonéré de TVA

Merci d'établir un bulletin par participant

**Prénom :** ..... **Nom :** .....

**Fonction :** .....

**Entreprise/Organisme :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél. :** ..... **Email :** .....

**SIRET :** .....

Souhaite s'inscrire à formation : ELARGIR SES CONNAISSANCES EN PREVENTION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR STRUCTURER UNE DEMARCHE DE PREVENTION  
AU SEIN DE SON ENTREPRISE

Date et lieu : **18/10/2023** (7 heures) au Cnam d'Angers, 165, rue de la Barre 49008 Angers Cedex 1

Montant : **335 € exonéré de TVA**

En option : **20 € pour le déjeuner** (plateau repas) dans les locaux du Cnam Angers.

### **Annulation de stage, désistement (partiel ou total)**

❖ Pour toute annulation adressée moins de 20 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dus.

❖ Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

❖ Dans le cas d'une annulation d'un stage acheté par une personne physique, cette dernière dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (après l'envoi de son inscription).

❖ En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté.

❖ En fonction de la formation un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action.

### **Règlement (cocher les cases et renseigner les différents items)**

**335 € pour la formation sans le repas**

**355 € pour la formation avec le repas**

Les frais de participation à la formation sont à régler par chèque libellé à l'ordre de l'AG Cnam Pays de la Loire

ci-joint un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ euros (montant forfaitaire exonéré de TVA)

ou

Le paiement de la facture sera pris en charge par :  OPCO  Entreprise

*Dans ce cas la participation à cette formation nécessite la signature d'une convention entre votre employeur et l'AG CNAM, qui sera envoyée par email.*

**Email destinataire de la convention :** .....

**Raison sociale :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél. :** ..... **Fax :** .....

Fait à ..... le .....

Cachet et signature obligatoires

Nom et qualité du signataire